



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Chaufferie Biomasse de Brive entame ses phases d'essais Du 4 décembre au 23 janvier

Au cours de l'année 2019, les différents modules de la chaufferie biomasse alimentant le réseau de chaleur de la ville ont été livrés et assemblés sur site. La nouvelle chaufferie biomasse va maintenant entamer, sa phase d'essais.

Des essais à froid, c'est-à-dire sans combustion, permettant de vérifier le bon fonctionnement mécanique des éléments, auront lieu du 4 au 6 décembre 2019.

Les premiers essais à chaud et le séchage du béton réfractaire seront réalisés du lundi 9 décembre au vendredi 13 décembre 2019.

Enfin, les réglages mécaniques de la chaufferie, en utilisant la biomasse comme combustible, se dérouleront du 16 décembre 2019 au 23 janvier 2020.

Cette phase obligatoire sera réalisée conformément aux contrôles réglementaires. Durant cette période d'essais et de séchage, il sera possible d'observer un panache de « fumée ». Cette « fumée » sera généralement blanche, il s'agira de vapeur d'eau.

Durant la phase d'essais, et de manière exceptionnelle, la « fumée » pourra être noire du fait des réglages et ajustements sur la combustion du bois. La coloration du panache sera due dans ce cas aux cendres du bois brûlé. Ces émissions de cendres ne seront pas dangereuses.

La mise en fonctionnement normal de la chaufferie est prévue entre la fin du mois de janvier et le début du mois de février 2020. La chaudière sera alimentée en plaquettes forestières provenant de ressources locales. Des filtres empêcheront l'émission des poussières de cendres et permettront à l'installation d'être très largement en-deçà des seuils réglementaires autorisés.

Contact presse : Audrey SARRASIN

Tél. +33 (0)1 49 14 58 84